



MUNICIPALITE

Législature 2016 - 2021

Communiqué de la Municipalité N° 27

Rolle, le 23 septembre 2019

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 8 octobre prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Engagement d'un auxiliaire à la Voirie. Cette décision s'inscrit dans le contexte d'absence maladie, prolongée, de M. Didier Coderey et la nécessité de pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais. C'est M. Didier Gonçalves, né en 1993, un ancien apprenti agent d'exploitation de la Commune, qui a été engagé avec effet immédiat. Le salaire de cet auxiliaire sera totalement compensé par les indemnités versées par les assurances sociales couvrant la mise en congé de M. Coderey.

2. Entrée en vigueur du règlement sur les tarifs et émoluments du C.H.

Par un rapport du 23 août, corroboré par le Service informatique, le Contrôle des habitants a attiré l'attention de la Municipalité sur la nécessité de reporter l'entrée en vigueur de la taxation précitée au 1^{er} janvier 2020 (au lieu de septembre 2019). La mise en place du nouvel ERP complique en effet la donne et vouloir anticiper sur la procédure d'encaissement des taxes, avant les paramétrages du nouveau logiciel, n'est pas conseillé par les services communaux. Une annonce de fin de gratuité des prestations du C.H. sera diffusée dès octobre prochain à la population.

3. Nouveau plan de gestion des forêts communales de Rolle

Le plan l'actuel a été élaboré en 1993 par M. Eric Treboux, inspecteur des forêts du 14^{ème} arrondissement. La version désormais mise à jour, fondée sur la Loi forestière vaudoise (article 45) et validée par la Municipalité, a été établie par M. Maxime Schumacher, garde-forestier. Ce plan sera disponible sur le site.

4. Déchetterie de Rolle : gestion des professionnels

Constat a été dressé d'une « exagération » du nombre de passages sur le site et des volumes de déchets apportés par les entreprises, au-delà donc de ce qu'elles annoncent annuellement. La possibilité qu'elles ont de venir tous les jours de la semaine (samedi excepté), comme les particuliers, génère en outre un trafic motorisé important et des désagréments croissants pour les usagers de la déchetterie. L'accès des entreprises (150 rolloises et 20 de Gilly) sera dès lors limité aux jeudis après-midi entre 13h.30 et 17h.00 ; une évaluation des tonnages apportés sera introduite et gérée par un employé de DESA en vue d'une facturation non plus liée à une estimation annuelle, mais basée sur les volumes réellement déposés. Ceci à compter du 1^{er} janvier 2020.

5. Galère « La Liberté »

Le bateau a quitté la Perle du Léman un vendredi 13... (septembre) pour rejoindre le chantier naval de la CGN en vue d'une inspection de sa coque. Mouillée dans les eaux rolloises depuis juin dernier, *La Liberté* ne reviendra pas à Rolle, du moins pas dans l'immédiat, car prévue de retrouver la baie de Morges durant « quelque temps ». Son avenir reste donc flou pour l'heure, jusqu'à connaissance du financement de remise en état de son pont supérieur (pour permettre à nouveau le transport de passagers) notamment, et de la publication des résultats du business plan commandé, en lien avec sa localisation future.

6. Camping aux Vernes

La Municipalité a été informée de l'intention des gérants, Sandra Büchler et René van der Burg, en fonctions depuis avril 2012, de se retirer au terme de la saison 2019. Un apéritif de clôture est prévu le 29 septembre à 11h.00 *in situ*. Le poste sera mis au concours avec, comme lors des précédents changements de responsables, la collaboration de Gastroconsult.

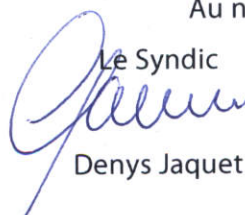
7. Tourisme

Une application touristique pour smartphones et tablettes est offerte aux visiteurs et habitants de la ville depuis le début de l'été. L'application « Balades à Rolle » propose trois parcours entre Rolle, Tartegnin et Essertines-sur-Rolle. Elle permet de rendre visibles différents points d'intérêt historiques. Les hôteliers, chambres d'hôtes, restaurateurs et vigneron de la région sont mis en valeur. La Municipalité a collaboré avec le journal « Coopération » pour le lancement de l'application. Un article est paru dans l'édition du 16 septembre dernier mettant en valeur le patrimoine historique et culturel de la ville.

L'application peut se télécharger dans l'App Store de Apple et le Google Play de Android. Une recherche « balades Rolle » permet de la télécharger facilement. La Municipalité a collaboré avec la société Practeo pour le développement de cette application. Deux tablettes sont mises gratuitement à disposition du public à Rolle Tourisme.



Au nom de la Municipalité

Le Syndic

 Denys Jaquet



La Secrétaire a.i.

 Elisabeth Jordan